MAUBEUGE

L'automobile rouge. — Nous avons raconté dernièrement les exploits d'une automobile rouge, filant à... tout pétrole, sur la route de Bavai à la frontière belge, à travers les douaniers postés pour l'arrêter.

Est-ce la même véhicule qui vient d'être mis en panne sur le route de Mons à Maubeuge par le poste de douaniers de Bettignies ?

Un de ces douaniers, en costume civil, voyant arriver l'automobile rouge se planta au milieu de la route, fit des gestes désespérés pour annoncer en chauffeur qu'il y avait quelque danger pour eux à continuer leur route. Intrigués, ceux-ci arrêtèrent leur machine. Aussitôt le douanier se jeta sur le conducteur, des camarades accoururent.

Se voyant pincés, les chauffeurs prirent le fuite. On visita l'automobile et on découvrit pour 1600 fr. un tabac de contrebande. La voiture est déjà ancienne mais vaut encore environ 2 000 fr.

C'est une excellente capture pour les agents.

TAPIOCA INDIEN & PERLES INDIENNES
Approuvés par la Société d'Hygiène de France
C. DUFIRE et Cie, Usine de Châtres-Blanc, à Wasquehal (Nord).

Le Concours hippique de Douai

Voici le programme arrêté par la Société des Sports, pour le concours international, qui aura lieu sur la Barre-Gayant, les dimanche 9 et lundi 10 juillet 1905 :

Dimanche 9 juillet

1e Course à 2 heures 1/2. — Prix de début. — Parcours de chasse.

Gentlemen. — Habits rouges (handi-cap) pour tous chevaux.

1er prix, 300 fr. — 2e, 150 fr. — 3e, 100 fr. — 4e, 50 fr. — Entrée : 20 fr.

2e Course à 3 heures 1/2. — Prix des régiments.

Pour chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée, montés par des officiers, en tenue militaire, en activité de service.

1er prix, au objet d'art de 300 fr. ; 2e, un objet d'art de 100 fr. ; 3e, un objet d'art du 100 fr. ; 4e, un objet d'art de 40 fr. ; 5e un objet d'art de 50 fr.

A 5 heures. — Gymkanas.

1e Course aux œufs.

Chaque cavalier devra porter un œuf dans une cuillère, d'un point à un autre. Si l'œuf tombe et n'est pas cassé il peut aller en chercher un autre. Le premier arrivé a gagné.

1er prix, 30 fr. — 2e, 15 fr. — 3e. 10 fr. — 4e, 5 fr.

2e Course aux Mannequins.

Les cavaliers rangés en bataille face à une ligne de mannequins devront au signal mettre pied à terre, charger le mannequin sur leur cheval, se remettre en selle et porter le mannequin au jury. Le premier arrivé aura gagné. Si le cavalier laisse tomber son mannequin il peut descendre et le ramasser, le temps seul compte.

1er prix, 30 fr. — 2e. 15 fr. — 3e, 10 fr. — 4e, 5 fr.

3e course de têtes.

Les cavaliers devront avec la pointe du sabre, à l'allure du galop allongé, piquer des têtes placées de place en place, et les rapporter au jury. Le cavalier qui aura embroché le plus de têtes aura gagné.

En cas d'égalité, il y aura barrage.

4. Les Travestissements.

Les cavaliers étant à cheval reçoivent une blouse et un pantalon de toile et doivent au signal s'en revêtir et atteindre le but. Le gagnant sera le premier arrivé.

1er prix, 30 fr. — 2e,25 fr. — 3e, 10 fr. — 4e, 5 fr.

6. Les inscriptions doivent être adressées à M. R. Wagner, à Cantin (Nord).

Lundi 10 juillet

1. Course à 3 heures. — Grand Prix de la Ville de Douai.

1er prix, 300 fr. — 2e, 200 fr. — 3e, 100 fr. — 4e, 50 fr. — Plaques et Fleurs. — Entrée : 50 fr.

2. Course à 5 heures. — Championnat du Nord.

Pour tous chevaux poids minimum 72 kil.

1er prix, 300 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 50 fr. — Entrée ; 20 francs.

Les engagements pour les courses à obstacles devront être adressés à M. R. Wagner à Cantin (Nord), au plus tard le 6 juillet avant midi, ils devront, sous peine de nullité, être accompagnés des entrées et contenir tous les renseignements nécessaires à la rédaction du programme.

Ils seront admis jusqu'au moment de la course, moyennant une somme de 20 francs au profit du gagnant.

TRAITEMENT homœopathique des Maladies de la Poitrine et de l'Estomac. — Hôtel du Commerce, r. de Béthune, 15, Lille. Le mercredis, de 9 à 6 h.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 17 juin

Présidence de M. Clausse, vice-président

LES VOLS DE CUIVRE AU CHEMIN DE FER DU NORD

Nos lecteurs savent que depuis longtemps déjà de nombreux vols étaient commis sur la ligne de chemin de fer près la gare de Fives. Les fils de cuivre actionnant les disques, les fils de téléphone et de télégraphe étaient coupés et enlevés.

Les auteurs de ces vols ont enfin été découverts. C'étaient toute une bande de gamins qui semblent avoir été conduits par un nommé Jules Dansette, 17 ans. Outre Dansette, quatre gamins comparaissent : Edmond Landemant, 11 ans ; Clovis Godin, 13 ans ; Louis Dupont, 10 ans et Raoul Mestens, 9 ans.

Les parents sont poursuivis comme civilement responsables.

De plus, trois chiffonniers sont poursuivis pour avoir, au mépris de la loi de 1898, acheté de vieux métaux à des mineurs sans l'autorisation écrite des parents. Ce sont : Alphonse Duvivier, 26 ans, qui a acheté une livre de cuivre ; Emile Dumaire, 28 ans, qui a acheté un kilog de cuivre, et Oscar Vandepoutte, 25 ans, qui en a acheté 6 livres.

Le ministère public avertit les parents des jeunes gamins qu'il requerra, s'ils recommencent, l'internement dans une maison de correction.

Il demande une condamnation sévère pour Dansette qui ne vit que de fraude et de rapines et aussi pour les receleurs dont l'incurie favorise les voleurs.

Me Bhelemmes défend Vandepoutte, un des chiffonniers. Il soutient cette thèse que son client est un chiffonnier achetant au détail et revendant en bloc et non un brocanteur achetant des objets pour les revendre en leur conservant leur destination primitive.

Le tribunal n'admet pas cette thèse ou plutôt pour mettre d'accord le ministère public et la défense, il baptise les inculpés : chiffonniers-brocanteurs et condamne les trois chiffonniers-brocanteurs à 6 jours de prison avec sursis et 100 fr. d'amende.

Les enfants sont remis à leurs parents qui sont déclarés civilement responsables.

Dansette se voit infliger 3 mois de prison.

ENTRE MÉNAGÈRES

Meris Labins femme Prévost, a une dent contre savoisine, la femme Delberghe ; la rencontrant le 4 mai vers six heures du soir dans un cabaret de la rue des Couteaux à Roubaix, elle la quereile et se laisse aller à lui casser sur la tête un pot de grès. Elle y perdit sa dent mais en essaya deux à son adversaire.

Résultat : Une dent solide de la dame Delberghe contre la dame Prévost. La dame Delberghe demande 100 francs de dommages-intérêts. Le tribunal lui en accorde 60 et inflige en outre à la prévenue 25 fr. d'amende.

RAISINS SECS

Le nommé Edmond Maillet, 30 ans, est accusé d'avoir volé une caisse de raisins secs à la Compagnie du Nord. Il a essayé de vendre la caisse à une boulangère de Marcq-en-Barœul, Mme Mahieu.

Mme Mahieu n'a pas acheté les raisins craignant qu'ils ne provinssent d'un vol. Et elle manifeste très franchement au tribunal sa crainte de tout rapport avec la justice. Cela se conçoit d'ailleurs. Du a visité sa maison du fond au comble, soupçonnant qu'elle avait acheté les raisins. C'est plutôt désagréable.

Maillet est condamné à 4 mois de prison.

LES COMMÉRAGES

Le 14 juin, Edouard Courouble, 21 ans, réclamait à cor et à cris sa femme... pour le tuer, disait-il. Il la rencontra boulevard Gambetta et se mit à sa poursuite. La malheureuse, peu désireuse d'être tuée, s'enfuit. Edouard Courouble, arrêté, fut trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt, constituant une arme des plus dangereuses.

Edouard Courouble est condamné pour port d'arme prohibée à 8 jours de prison.

UN SAUVAGE

Henri Copistens, 31 ans, est entré chez la veuve Fies, demeurant à Croix, rue de Thionville, et, sans aucune raison, s'est mis à la rouer de coups, lui faisant sur le corps de multiples contusions.

Un mois de prison avec sursis.

ENTRE CAMARADES DE TRAVAIL

Emile Derudder, 35 ans, est un violent. Il a souvent été condamné pour coups et blessures.

Le 13 juin, il arriva, complètement ému, au chantier de la gare de Roubaix où il travaillait. Là, rencontrant un de ses compagnons de travail, sans aucune raison, il se mit en fureur contre lui.

Saisissant une bouteille, il l'en frappa violemment à la figure lui causant une dent et le blessant grièvement à la face et au front.

Le prévenu regrette cet acte. Le blessé excuse son camarade qui, dit-il, n'aurait pas agi ainsi s'il n'avait été ivre.

Aussi le Tribunal se montre-t-il peu sévère. Il condamne le prévenu à deux mois de prison seulement.

AFFAIRES DIVERSES

Un expulsé, Jean-Baptiste Demay, a introduit une demande de tolérance. Mais demander n'est pas obtenir. Demay a eu le tort de ne pas attendre le résultat de sa démarche. Demay, défendu par Me Dufay, se voit condamner pour ce fait à 3 jours de prison.

Auguste Speybrouck, 43 ans, 16 jours de prison pour vagabondage et mendicité.

Quinze jours de prison à Arthur Albert pour coups donnés à un nommé Verriest à Cantelou.

Un mois par défaut à Alphonse Duthois qui, invité au calme par l'agent Lambert, de Roubaix, lui répondit par des gifles. De plus, Duthois attrape 5 fr. d'amende pour ivresse.

Blanche Voet, 38 ans, cabaretière à Tourcoing, à l'agent de la sûreté qui venait inspecter sa maison, a dit qu'il ferait mieux d'arrêter les voleurs. 25 fr. d'amende avec sursis.

FÉDÉRATION
DES
Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

FESTIVAL MILITAIRE A DUNKERQUE

400 soldats musiciens sous la direction du Chef de la Garde républicaine.

Le Festival militaire organisé par la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais à l'occasion de la 2e Fête fédérale et qui aura lieu à Dunkerque le dimanche 2 juillet prochain, sera, sans contredit la plus belle manifestation musicale de la saison.

Quantité d'amateurs de bonne musique se proposent d'assister à cette grande exécution d'ensemble que donneront, sous la direction de M. Parès, chef de la Garde républicaine, les musiques du 3e génie d'Arras, du 8e d'infanterie de St-Omer, du 33e d'Arras, du 73e de Béthune et du 110e d'infanterie à Dunkerque. Au total, 400 exécutants.

M. Parès, qui entend produire une exécution artistique, ne tardera pas à passer dans chaque garnison pour y faire détailler et répéter les morceaux qui figureront en programme et qui sont tous, disons-le, des œuvres des compositeurs français, Lalo, Saint Saens, Bizet, Léo Delibes, Charpentier et Paris.

Les membres de la Fédération voyageront individuellement à demi-place. A cet effet, des feuilles d'adhésion ont été adressées par le Président à chaque société.

Le Comité de la Fédération, prévoyant qu'il y aura foule à Dunkerque, vient de solliciter du Chemin de fer du Nord la mise en marche de trains de plaisir à prix réduit. Nous ferons connaître à nos lecteurs l'horaire de ces trains, qui déverseront le 2 juillet à Dunkerque les dilettanti de la région.

BELGIQUE

ESTAIMPUIS. — Lâche agression. — De honteux malfaiteurs viennent encore une fois — c'est la cinquième — d'attenter à la vie et à la bourse de M. l'abbé Bruneau, curé d'Estaimpuis depuis vingt-cinq ans. Ils ont heureusement été empêchés d'accomplir leur mauvaise action par la bonne du vénérable vieillard qui, ayant entendu du bruit, ouvrit une fenêtre, ce qui les mit en fuite.

JEU DE DAMES

Parties entières

II. — Nous avons vu que la première partie du match franco-hollandais avait été gagnée par Weiss. A la suite d'un coup très simple que s'est laissé faire De Haas et qui lui a fait perdre la pion.

La deuxième partie, que nous donnons aujourd'hui, a été au contraire gagnée par le damiste hollandais. Aucun coup n'a été exécuté de part et d'autre.

C'est par la position que De Haas est parvenu à forcer le passage à dama sur la grande ligne, chose en général très difficile.

MATCH WEISS-DE HAAS

joué à Amsterdam du 26 au 30 novembre 1904, en dix parties, pour le championnat d'Europe.

Deuxième partie

	Weiss	De Haas		Weiss	De Haas
1	34.30	17.21	32	33.28	8.13
2	39.28	19.24	33	43.39	2.8
3	30.19	14.32	34	39.33	8.12
4	37.28	21.26	35	34.29	12.17
5	40.34	26.37	36	28.23	18.22
6	44.32	26.25	37	27.18	13.22
7	45.40	11.17	38	49.43	22.27
8	46.41	7.11	39	33.28	17.22
9	41.37	1.7	40	28.17	21.12
10	50.45	17.21	41	32.21	16.27
11	33.29	21.26	42	49.34	26.31
12	39.33	18.22	43	38.33	3.8
13	28.17	11.22	44	23.19	4.10
14	44.39	22.27	45	45.40	31.37
15	32.21	26.17	46	33.28	27.31
16	37.32	10.14	47	43.38	31.36
17	42.37	14.20	48	40.35	37.41
18	38.28	17.22	49	38.33	9.13
19	28.17	12.21	50	28.23	13.17
20	36.31	5.10	51	34.30	25.34
21	37.32	10.14	52	29.40	17.22
22	32.28	21.26	53	40.34	10.14
23	31.27	14.19	54	19.10	15.4
24	29.24	19.30	55	34.30	22.28
25	35.30	20.29	56	23.18	26.37
26	33.24	7.12	57	18.9	4.13
27	39.43	6.11	58	24.20	41.46
28	48.43	11.17	59	20.15	36.41
29	42.37	13.18	60	47.36	37.42
30	37.32	17.22		Abandonné	
31	28.17	12.21			

Exercices pour les débutants

37. — Position : Deux pions noirs 12 et 15 contre une dame blanche 14.

38. — Position : Deux pions noirs 11 et 14 contre une dame blanche 21.

39. — Position : Deux pions noirs 10 et 12 contre une dame blanche 44.

Ces trois exercices ne sont autres que des *fins de partie* classiques, où les Blancs commencent et gagnent, en prenant, en six ou sept temps, la position dite de « la fourchette ».

Solution des exercices

34. B. 37.31 — 32.41 — 38.16 g.
N. 26.37 — 23.32
35. B. 42.37 — 43.39 — 33.29 — 28.37 — 32.14 g.
N. 34.43 — 24.43 — 24.33 — 17.28
36. B. 27.22 — 31.11 — 37.31 — 33.41 — 38.16 g.
N. 48.37 — 16.7 — 26.37 — 23.32

Concours de solutionnistes

Nous ouvrons aujourd'hui notre second concours, qui comprendra six problèmes. Tous les concurrents ayant obtenu au moins la moitié des points, seront classés pour les prix ; ceux-ci consisteront en livres, brochures ou diagrammes, mis à notre disposition par des amateurs dévoués, et il y aura autant de prix que de concurrents classés.

Chaque solution devra nous être envoyée dans la huitaine, soit le lundi de la semaine suivante au plus tard.

Le premier problème, dû à notre correspondant de Tonnay (Charente), donne aux Blancs un gain radical, sur une position, absolument naturelle, d'enchaînement mutuel. Tous nos remerciements et toutes nos félicitations à l'auteur de cette très élégante composition.

Problème 45, par Methold
Dédié à G. D.

NOIRS : 15 PIONS

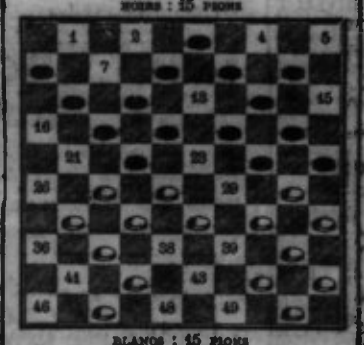

BLANCS : 15 PIONS

Les Blancs commencent et gagnent.

Solution du problème 42

B. — 24.20 — 29.24 — 28.23 — 37.31 — 34.43
N. — 25.14 — 40.20 — 23.48 — 48.19

Solutions justes du problème 42

MM. Beun, L. D., Debyser (le 40 également), C. B.

Errata. — Dans le problème signalé dans la dernière « Petite correspondance » comme un coup de Grégoire, lire : deux pions noirs 10 et 28 (au lieu de 18 et 28) contre une dame blanche 24.

Le coup de Grégoire proprement dit est celui-ci : Deux pions noirs 28 et 38 contre une dame blanche 26 ; la marche est absolument la même dans les deux cas.

Adresser toutes les solutions et communications à M. Paul, au *Dentier de Wasemmes*, Etablissement Saint-Louis, rue du Marché, 20, où les joueurs se réunissent les dimanches, lundis et jeudis dans la soirée.

Feuilles nouvelles, revue mensuelle. Rédaction : C. de Lamiraudie, 23, rue du Cherche-Midi, Paris. Administration : F. Paillart, éditeur à Abbeville et 11, rue Cassette, Paris. — Abonnement annuel, France 10 f., Etranger 12 fr. Le numéro, 1 fr.

Sommaire du 1er Juin 1905. — Chronique, Mme de Girardin. — Henri Sienkiewicz : Un vieux serviteur (Adaptation du Cte de Cassaret. — Les Sœurs de Charité sur le Champ de bataille, X... — Notes de philosophie : Sensibilité et Volonté, Ch. Thuillant. — A travers les Ages : La Jeune Fille au XVIIe siècle, Baron de Marlecourt. — Petites mamans, nouvelle, Colette Yver. — Un coin d'Orient inconnu : Monastiraki, Jean Lazian. — Graphologie, G. Bey. — Concours, Recettes, etc.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 16 juin

Villarioos, Vap. ang. Greenhill, 1302, minerai, B.-Ayres, Vap. ang. Romney, 2168, dm. Debaecker.

Havre, V. Le Havrais, 84, dm. Leroy.

Londres, Vap. ang. Dinnington, 184, dm. Debaecker.

Calais, Sl. Lygie, 55, lest. Leroy.

Du 17 juin

Cherbourg, V. Emilie, 472, lège. Leroy.

Boulogne, V. ang. Spichthy, 479, lège.

Londres, Sl. ang. Justice, 78, tourteaux, Debaecker.

Ipswich, Sl. ang. Davenport, 52, bral, Debaecker.

B-Ayres, Vap. ang. Rasburn, 3822, dm. Debaecker.

Sorties de 16 juin

Anvers, Bm. ang. Leyland-Brothers, 2285, lège, Morel.

Methil, V. suéd. Libra, 870, dm. Durian.

Blyth, V. dan. Margrethe, 763, lège, Leroy.

Du 17 juin

Copenhague, V. dan. Garonne, 896, dm. Duchateau.

Blyth, Vap. norv. Grane, 699, lège, Duchateau.

Hambourg, Vap. all. Tucuman, 2206, dm. Alibert.

Havre, Vap. Amiral Troede, 2159, dm. Ch. Rénnis.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » » 89 » ; En pain n° 1 : 69 50 à 70 ; Cuite 1er jet : 39 75 à » » » ; 2e » » » à » » » ; » » »